



LES VOYAGES

La Libre



Festival Mozart à Salzburg



La Libre Musique

Du 24 au 27 janvier 2025




Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00
info@preference.be | www.preference.be

Destination Mozart : Une Invitation à un Voyage Musical Inoubliable

La « Semaine Mozart » se déroule chaque année à Salzbourg, la ville natale de ce prodigieux compositeur. Venez célébrer l'un des musiciens les plus influents et renommés de tous les temps, dont les compositions intemporelles continuent de façonner le paysage musical et d'émouvoir les cœurs et les esprits de millions de personnes à travers le monde.

Cette nouvelle édition du festival vous propose une immersion totale dans l'univers de Mozart. Sous le thème "Destination Mozart", chaque chemin parcouru vous conduira au cœur de l'œuvre du génie musical, en passant par des maîtres tels que Monteverdi, Bach et Haendel. Leurs créations, parfaitement intégrées dans l'œuvre de Mozart, témoignent de l'influence qu'ils ont exercée sur lui, en tant que pionniers, inspireurs et modèles.

Votre périple musical débutera avec l'opéra emblématique de Monteverdi, "L'Orfeo", mis en scène par le talentueux Nikolaus Habjan. Il se poursuivra avec "Le Festin d'Alexandre" de Haendel, interprété par la Camerata de Salzbourg, orchestre de chambre autrichien. Ensuite, vous assisterez à une représentation du prestigieux Philharmonique de Vienne. Et pour clore cette aventure musicale en apothéose, le Concert des Nations, un orchestre jouant sur instruments d'époque, interprétera la majestueuse "Grande Messe en ut mineur" de Mozart.

Le pianiste concertiste et compositeur, Patrick Dheur, animera ce voyage exceptionnel. Il vous dévoilera les mystères envoûtants des œuvres sélectionnées, enrichissant votre expérience par son expertise et sa passion.

Les plus de ce voyage :

- **Vols au départ de Bruxelles à bord de la compagnie régulière Brussels Airlines**
- **Un programme varié proposant des visites culturelles et des concerts**
- **La visite privée du trésor des autographes, dans la maison natale de Mozart**
- **Le choix de 4 concerts du Festival avec des intervenants prestigieux !**
- **L'opéra de Monteverdi « L'Orfeo » en 1^{ère} catégorie**
- **Les représentations du Philharmonique de Vienne et du Concert des Nations**
- **Les conférences interactives de Patrick Dheur, pianiste et compositeur belge de renommée internationale**
- **Accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles**
- **Les attentions de La Libre**

RÉDUCTION : prix préférentiel pour toute inscription avant le 30/09 (- 200 €/pers.)

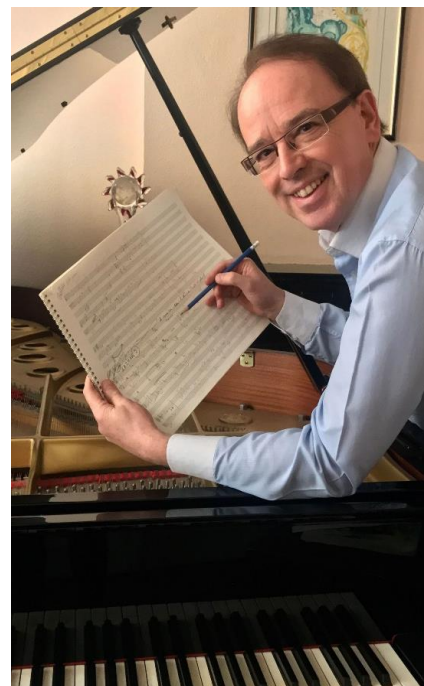
VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE : PATRICK DHEUR

Compositeur - Pianiste - concertiste

Bien connu comme pianiste pour ses nombreuses tournées de concerts à travers le monde, Patrick Dheur est aujourd'hui également un compositeur apprécié dans une palette de genres musicaux allant de la pièce instrumentale aux ensembles de musique de chambre, des fresques symphoniques aux Cantates et concertos.

Bénéficiant de la complicité et de la confiance d'interprètes de renom, il mène une **carrière internationale de pianiste-concertiste et de compositeur** avec plus de 20 tournées aux USA et un concert emblématique au Carnegie Hall de New York en novembre 2016. On le retrouve en Chine, au Japon, en Russie, en Italie, en France, en Norvège, en Autriche, en Allemagne, en Afrique.

Il collabore régulièrement avec les plus grands artistes, en Belgique et sur les scènes internationales (Frank Braley, Pierre Amoyal, José van Dam, Yuri Bashmet, Irina Tseitlin, Lola Bobesco, Ronald Van Spaendonck...).



Plus de 22 CDs à ce jour retracent l'évolution incessante du compositeur et de l'interprète.

Cette dualité artistique peu commune est transcrite dans son nouveau livre "Composer avec le monde. Sept notes pour se comprendre", paru aux éditions Snel en novembre 2018, qui ajoute à sa créativité musicale un talent littéraire certain à découvrir dans plusieurs ouvrages et diverses publications ainsi que dans les livrets de ses Cantates et Oratorios.

Citoyen d'honneur de la Ville de Liège, sa ville natale, il s'investit dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine musical liégeois, notamment par sa mission de **Conservateur du Musée Grétry** et dans ses nombreux enregistrements en lien avec la musique et les collections muséales liégeoises.

PROGRAMME :

BRUXELLES → MUNICH - SALZBOURG

VENDREDI 24 JANVIER

En matinée, envol de Bruxelles à bord de la compagnie aérienne Brussels Airlines en direction de Munich.

Arrivée à Munich et transfert vers Salzbourg (185 km – env. 2h30).

Du haut de sa forteresse, Salzbourg séduit par sa forêt de clochers baroques et de dômes évoquant, par moments, des cités du Nord de l'Italie. Sous l'emprise des prince-archevêques, la ville se développe. De nombreuses places aux fontaines sculptées et des édifices à l'architecture noble voient le jour, conférant au bourg son charme caractéristique.

Touchée par les muses, Salzbourg est également le berceau de quelques figures importantes de la musique telles que Herbert von Karajan et Wolfgang Amadeus Mozart, l'un des plus grands virtuoses de la musique à qui, deux fois par an, la ville dédie un festival.

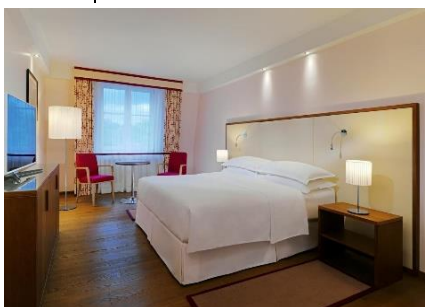


Déjeuner dans un restaurant local en cours de route.

L'après-midi, arrivée à l'hôtel **Sheraton Grand Salzburg 5***. Installation.

Première **conférence interactive animée par Patrick Dheur**, suivie du dîner.

Situé en face du palais et des jardins Mirabell, l'hôtel Sheraton propose des chambres lumineuses et élégantes, de style moderne, complètement équipées. A quelques pas du Festspielhaus et la cathédrale de Salzbourg, le Sheraton Grand Salzburg est l'hôtel idéal où séjourner pendant le festival Mozart.



Après le diner, départ vers le **Großes Festspielhaus pour le très célèbre opéra de Monteverdi « L'Orfeo », Favola in musica, en 1^{ère} catégorie.**

Cette nouvelle production est inspirée de la production de L'Orfeo du Semperoper de Dresde.

Ce premier chef-d'œuvre de Monteverdi, qui a connu un succès retentissant au printemps 2023 à la Semperoper de Dresde dans la mise en scène fascinante du jeune metteur en scène autrichien Nikolaus Habjan, avec Rolando Villazón dans le rôle-titre, revient de l'Elbe à la Salzach dans une adaptation à l'occasion de la semaine Mozart. La représentation scénique sera en italien, sous-titrée en allemand et en anglais.

Orfeo raconte le mythe d'Orphée, un musicien qui descend aux Enfers pour ramener sa bien-aimée Eurydice à la vie. Grâce à son chant, il obtient la permission de Pluton de la ramener, à condition de ne pas se retourner pour la regarder avant de quitter les Enfers. Orphée, pris de doute, se retourne et perd Eurydice à jamais. Cet opéra est l'un des premiers de l'histoire et marque le début de l'époque baroque en musique.



© Semperoper Dresden/Ludwig Olah

Retour à l'hôtel et nuitée.

Le matin, **conférence interactive animée par Patrick Dheur.**

En fin de matinée, départ vers la grande salle du **Mozarteum** pour **Le Festin d'Alexandre**, une ode en musique de Gerog Frierich Haendel, **en 2^{ème} catégorie.**

Camerata Salzburg – Orchestre de Salzburg

Bachchor Salzburg – Chorale de Salzburg

Ivor Bolton Direction

Louise Alder Soprano

Siyabonga Maqungo Ténor

David Soar Basse

Michael Schneider Direction du chœur

Cantate en deux parties de G. F. HÄNDEL HWV 75 dans l'arrangement de MOZART KV 591

C'est le baron van Swieten qui a chargé Mozart de réinstrumenter certains des oratorios de Händel. « Réinstrumenter » signifiait principalement adapter l'orchestration à l'ensemble instrumental de la fin du 18^e siècle et réduire la domination de la basse continue. Avec cette réinstrumentation, Mozart intègre l'œuvre dans l'univers sonore du classicisme viennois.

Cette cantate dramatique raconte un banquet donné par Alexandre le Grand après sa victoire sur les Perses. Pendant ce festin, le poète Timothée chante et joue de la lyre, utilisant la musique pour évoquer différentes émotions chez Alexandre et ses convives. La cantate explore ainsi le pouvoir de la musique, capable de susciter la colère, la tendresse, et même l'appel à la vengeance. L'œuvre se termine par un hommage à Sainte Cécile, la patronne des musiciens.

Déjeuner dans un restaurant local.

Après-midi libre pour profiter de la ville ou pour vous reposer avant la représentation du soir.

Dîner à l'hôtel avant le concert.

En soirée, départ pour le **Großes Festspielhaus** pour le concert du **Philharmonique de Vienne**, en **2^e catégorie.**

Ádám Fischer - Direction

Igor Levit - Piano

JOSEPH HAYDN - Symphonie en fa mineur Hob. I:49 « La Passione »

MOZART - Concerto pour piano en si bémol majeur KV 595

- Symphonie en ré majeur KV 504 « Prague »

Retour à l'hôtel et nuitée.

Le matin, visite du **Domquartier** et de sa **Cathédrale**.

Joyaux architectural situé au cœur de la vieille ville de Salzbourg, cet édifice imposant fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO et est considéré comme l'un des symboles emblématiques de la ville. La cathédrale fut construite au 17^e siècle dans un style baroque fascinant, avec sa façade ornée de statues, de fresques et d'une profusion de détails architecturaux.



Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, visite de la **forteresse d'Hohensalzburg**.

L'ancien bastion des prince-archevêques fut construit à partir de 1077 par l'archevêque Gebhard. Soucieux de s'assurer une retraite, à l'abri des menaces des princes d'Allemagne du Sud qui soutenaient l'empereur dans la Lutte du Sacerdoce et de l'Empire, il fit édifier la forteresse à 120m au-dessus du fleuve Salzach.



Constamment agrandie puis aménagée en résidence confortable par les différents prince-archevêques, la forteresse fut ouverte au public en 1861 lorsque l'empereur François-Joseph mit un terme à sa fonction militaire.

Sous son aspect actuel du 15^e siècle, la forteresse de Hohensalzburg est considérée comme l'une des rares fortifications d'Europe ayant conservé son aspect d'origine.

Retour à l'hôtel et **conférence interactive de Patrick Dheur**.

Diner à l'hôtel.

En soirée, départ vers le **Stiftung Mozarteum pour la Messe en ut mineur en 3^{ème} catégorie.**

Le Concert des Nations - orchestre d'instruments d'époque, le premier de ce type, formé principalement de musiciens originaires de pays de culture latine

La Capella Nacional de Catalunya – ensemble vocal et instrumental de Barcelone composé exclusivement de voix latines

Jordi Savall Direction

Giulia Bolcato Soprano I

Elionor Martínez Soprano II

Lara Morger Mezzo-soprano

David Fischer Ténor

Matthias Winckler Basse

Lluís Vilamajó Direction du chœur



© Penar Royal

MOZART - Messe en ut mineur KV 427

Version : Jordi Savall & Luca Guglielmi (Première mondiale)

Inachevée mais toujours nouvelle : Mozart a laissé la messe en ut mineur sous forme de fragment. Le torse de cette œuvre fascinante incite régulièrement les interprètes et les chercheurs à proposer leur propre interprétation. Lors de la Semaine Mozart 2025, la version de Jordi Savall et Luca Guglielmi sera jouée pour la première fois.

Retour à l'hôtel et nuitée.

En matinée, **visite privée du Trésor des autographes**, dans le sous-sol de la Maison natale de Mozart.

Depuis le milieu du 19^e siècle, le fonds le plus précieux de la Fondation internationale Mozarteum est constitué de lettres et de documents ainsi que de partitions autographes provenant du cercle familial de Mozart. La bibliothèque possède plus de la moitié de tous les documents connus liés à la famille, dont environ 200 lettres originales de Mozart (pour 150 d'entre elles, il est le principal contributeur, pour les 50 autres, un contributeur parmi d'autres), environ 300 lettres de son père Leopold, et plus de 100 manuscrits musicaux autographes, dont la plupart sont des esquisses et des brouillons des œuvres de Mozart, ainsi que des autographes de la main de Franz Xaver Wolfgang Mozart. La collection comprend également des partitions, des lettres et d'autres documents de nombreuses autres personnalités du 18^e au 20^e siècle.

Le sous-sol de la maison où vivait la famille Mozart abrite la chambre forte contenant les trésors autographiques, ainsi qu'une salle d'exposition qui n'est normalement pas accessible au public.



Déjeuner d'adieu.

En début d'après-midi, transfert vers l'aéroport de Munich. Vol direct à destination de Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en soirée.

– FIN DE VOTRE VOYAGE –

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM **20** PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (RESERVATION JUSQU'AU 30/09/2024) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.795 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **450 €**

PRIX NORMAL (RESERVATION APRES LE 30/09/2024) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.995 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **450 €**

CE PRIX COMPREND :

- / Les vols internationaux Bruxelles-Munich à bord de la compagnie régulière Brussels Airlines
- / Les transferts Munich-Salzburg-Munich en autocar
- / Les taxes d'aéroport (sous réserve de modification par la compagnie aérienne, à ce jour : ± 87,94 €)
- / L'hébergement et le petit déjeuner dans l'hôtel 5* mentionné (ou similaire)
- / La pension complète, hors boissons
- / Les places des quatre représentations, dont « L'Orfeo » en première catégorie
- / La visite privée du Trésor des autographes
- / Les visites et excursions prévues au programme
- / Les transferts en ville
- / L'accompagnement d'un guide local parlant français pendant tout le circuit
- / L'accompagnement et les conférences du pianiste Patrick Dheur*
- / L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- / Les attentions de La Libre
- / La TVA d'application
- / La prime du Fonds de Garantie Voyages

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- / Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles
- / Les éventuels droits de photos et de vidéos sur les sites
- / Les assurances (annulation, assistance, bagages).

* sous réserve d'impondérable ou d'un facteur indépendant de notre volonté

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 13/08/2024

REMARQUES IMPORTANTES :

LES PLACES POUR LE FESTIVAL SONT TRES DEMANDEES – AFIN DE GARANTIR LA DISPONIBILITE, IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE DES QUE POSSIBLE SI LE PROGRAMME VOUS INTERESSE ET CERTAINEMENT AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024 (CECI VOUS PERMETTRA EGALEMENT DE BENEFICIER DU PRIX PRESTO).

LE PROGRAMME DU FESTIVAL EST DONNE SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LES ORGANISATEURS ET MUSICIENS.

L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE EN FONCTION DES ALEAS DU TRAFIC, DES CONSEILS DU GUIDE, DES REGLEMENTATIONS POLITIQUES ET SANITAIRES, DE LA METEO, ETC...

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H – 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° CARTE D'IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° CARTE D'IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBLE À PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUES (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + EPIDEMIES DONT COVID) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2024 : 2.795 €**

APRÈS LE 30/09, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.995 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **450 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 24 DÉCEMBRE 2024.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
 SWIFT/BIC : KREDBEBB
 RÉFÉRENCE : SALZBOURG D. 3864

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.fgv.be